



# LE NANT DU PARADIS

LE JOURNAL DE LA VIE  
DE LA COMMUNE DE  
PRESINGE





### **JOBS D'ÉTÉ 2024**

**De fin juin à fin août, la commune de Presinge offre la possibilité aux jeunes âgés de 16 ans révolus jusqu'à 18 ans révolus et domiciliés sur la commune d'effectuer un « job d'été » d'une durée d'une semaine, essentiellement pour des travaux d'entretien à l'extérieur.**

**Selon l'affluence des candidatures, la priorité sera donnée aux candidats n'ayant pas encore bénéficié d'un job d'été.**

**LES INSCRIPTIONS SE FONT PAR MAIL À [INFO@PRESINGE.CH](mailto:INFO@PRESINGE.CH) EN PRÉCISANT LES DATES DE DISPONIBILITÉ ET UN NUMÉRO DE PORTABLE, AVANT LE 31 MAI 2024.**

### **Élections communales 2025**

Au printemps prochain auront lieu les élections pour le renouvellement des exécutifs communaux et des conseils municipaux pour la prochaine législature 2025-2030. Les dates fixées pour ces opérations sont le dimanche 25 mars 2025 (conseils municipaux et 1<sup>er</sup> tour exécutifs communaux) et le dimanche 13 avril 2025 (2<sup>ème</sup> tour exécutifs communaux).

Afin de présenter les nouveautés qui entreront dès lors en vigueur, les autorités communales organiseront une assemblée communale le **jeudi 29 août 2024** à 20h à la salle communale. Un flyer vous donnant de plus amples informations sera distribué ultérieurement.

### **Service de navettes TPG pour les arrêts non accessibles aux personnes à mobilité réduite**

La loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) exige que tous les arrêts des transports publics soient utilisables de manière autonome dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Si une adaptation des infrastructures est disproportionnée ou est effectuée après ce délai, des mesures de remplacement ou de transition doivent être prévues.

À Presinge, certains arrêts ont été adaptés pour permettre la montée à bord des véhicules des personnes en fauteuil roulant. Cependant, pour des raisons de logistique ou de localisation, d'autres arrêts TPG ne sont pas aménagés dans ce sens et ainsi, la commune de Presinge a conclu une convention avec les TPG pour offrir un service de navettes depuis les arrêts suivants :

**Bornes, Cara-Douane, Grand-Cara, L'Avenir croisée et Presinge village (ligne 39 uniquement).**

Concrètement, si les arrêts auxquels vous devez monter ou descendre ne sont pas accessibles en fauteuil roulant, vous pouvez faire appel au service de navette tpg qui viendra vous prendre en charge afin de vous emmener à un autre arrêt tpg accessible.

La réservation se fait par téléphone :

#### **Contact Center Handicap**

0800 007102, appel gratuit depuis la Suisse

00 41 800 007102, depuis l'étranger (appel payant)

Tous les jours de 5h à 0h

Le service vous donnera toutes les modalités de prise en charge. Le coût du transport est au tarif unireso, zone 10. Les abonnements incluant le Tout Genève, zone 10 et les billets unitaires ou cartes journalières Tout Genève, zone 10 sont valables. Il n'y a pas de supplément à payer.

Encore plus d'informations pratiques sur :

**[www.tpg.ch/fr/voyager/conseils-pratiques/pour-les-personnes-mobilite-reduite](http://www.tpg.ch/fr/voyager/conseils-pratiques/pour-les-personnes-mobilite-reduite)**

### **Pas de moustique tigre chez moi**

Le moustique tigre est une espèce exotique envahissante qui colonise progressivement l'Europe en tirant parti du changement climatique. Il évite soigneusement les espaces naturels et s'établit avant tout dans les zones habitées où il peut occasionner une gêne importante en fin d'été.

Il a été identifié pour la première fois à Genève durant l'automne 2019. Depuis, il se répand : il est actuellement noté sur au moins une dizaine de communes. La colonisation du canton paraît désormais inéluctable et, d'ici 2 à 3 ans, tous les secteurs urbanisés seront concernés.

Afin de limiter les nuisances pour les habitants et protéger la santé publique, l'objectif du canton de Genève consiste à maintenir les populations de moustiques tigres le plus bas possible pour

- prévenir l'émergence de maladies exotiques
- et diminuer la gêne pour la population.

La lutte contre l'expansion du moustique tigre ne peut porter ses fruits qu'avec le concours de la population car elle implique de véritables changements d'habitudes et un engagement à l'échelle du voisinage.

C'est uniquement en agissant à la source, autant que possible de façon préventive, que l'on peut limiter l'implantation du moustique tigre. Il faut pour cela empêcher les femelles de trouver les petites accumulations d'eau temporaires où elles pondent leurs œufs. En conséquence, il faut, par exemple :

- **éviter de laisser l'eau stagner dans les pots, les récipients non utilisés ou les autres objets pouvant retenir des petites flaques,**
- **vider l'eau des récipients ouverts au moins une fois par semaine**
- **combler les soucoupes des pots à fleurs avec du sable.**

Nous vous invitons à consulter le site web de l'Etat de Genève pour connaître mieux ce problème et trouver des conseils à appliquer pour lutter contre cette invasion :

**[www.ge.ch/moustique-tigre](http://www.ge.ch/moustique-tigre)**

Une affichette résumant les principaux gestes à adopter et les services à informer est disponible au guichet de la mairie.



### Règles pour promener son chien

(extrait du livret « Détenir un chien » sur le site [www.ge.ch](http://www.ge.ch))

Toujours en laisse :

- Dans les localités et sur les voies de circulation
- Dans les parcs autorisés, promenades et les quais-promenades
- En forêt du 1er avril au 15 juillet

Sans laisse obligatoire :

- Sur les chemins de campagne
- En forêt du 16 juillet au 31 mars, à condition que le maître soit parfaitement en contrôle de l'animal
- Dans les espaces de liberté pour les chiens

Interdiction d'aller :

- Dans tous les lieux où une signalétique en interdit l'accès aux chiens
- Dans une école ou son préau, sur une place de jeux pour enfants ou une pataugeoire
- Sur les pelouses et massifs de fleurs des promenades et parcs publics
- Dans un édifice religieux ou un cimetière
- Dans une salle de spectacle
- Dans les réserves naturelles et forestières ou les secteurs mis à ban
- Dans les cultures

En groupe :

Lors d'une promenade de plus de 3 chiens, conduits par une autre personne que le maître, ce dernier doit s'assurer que cette personne est autorisée par le SCAV.

Tous les chiens ont des comportements communs. Apprenez à les reconnaître !

Pour une meilleure maîtrise en toute situation, observez votre chien. Son attitude vous permettra d'adopter à votre tour le comportement adéquat.



**« C'est arrivé à Presinge »**

L'histoire du syndicat de drainage des fonds communaux de Presinge

C'est le 19 décembre 1942, dans le petit hameau de la Louvière chez Monsieur Pierre Deléaval, que s'est formé le comité du premier syndicat de drainage de Presinge.

Ce comité fut le suivant et le restera jusqu'à la fin des travaux :

- Président : Pierre Deléaval
- Vice-président : Vincent Deléaval
- Membres : Joseph Carrat et Alec Jotterand
- Secrétaire : André Felix
- Trésorier salarié : Arsène Suatton

Extrait du procès-verbal :

« L'assemblée générale constitutive a lieu le dimanche 28 mars 1943. Monsieur Gallay, Maire, ouvre la séance. Il est 16h15. Monsieur le Maire donne lecture des statuts qui sont acceptés. Les vérificateurs des comptes sont désignés en les personnes de Messieurs Jean Panosetti et François Mossu. Pour constituer la commission de recours sont élus également à l'unanimité Messieurs Constant Felix, François Bonjour, Louis Bourgeois, Arthur Laeser et Edgar Suatton. »

Dès ce moment, ce comité va marquer l'histoire agricole de Presinge. Après 3 ans de travaux, ils parviennent à rendre enfin cultivable 40 hectares de terres qu'il fallut défricher et drainer à bras d'hommes. Les fonds communaux de Presinge se situent au bout du chemin des Blessonniers.

**Vincent Deléaval****Infos travaux**

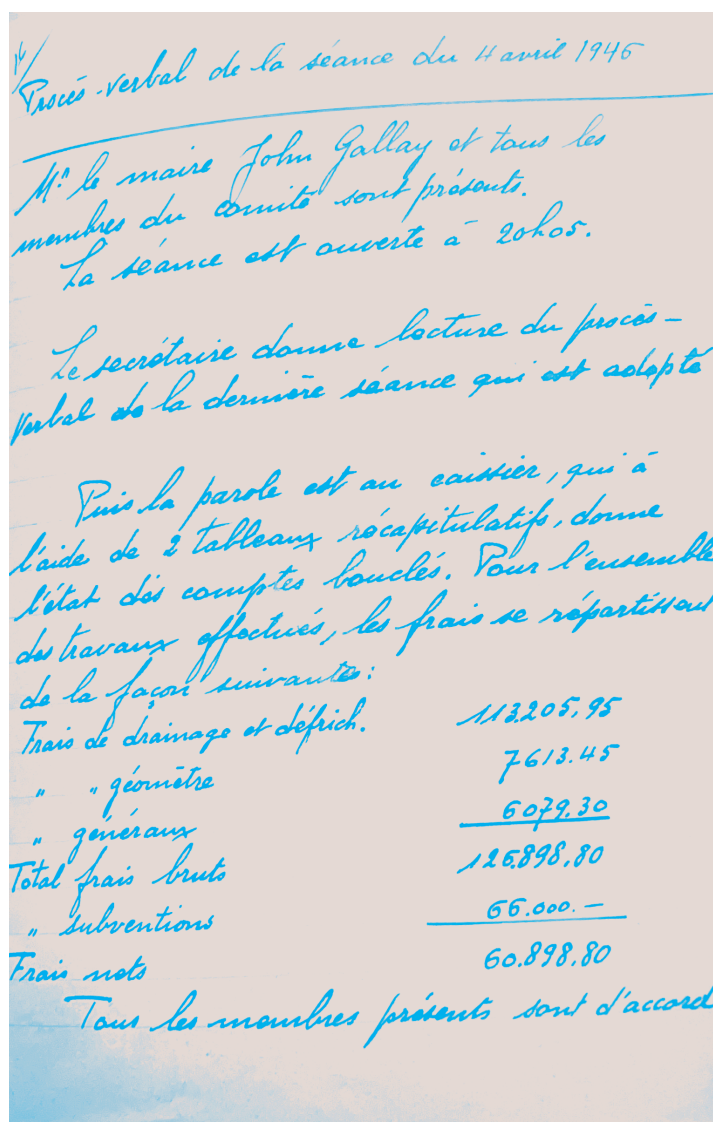
Chemin des Blessonniers

Dès fin-avril 2024, des travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement des collecteurs d'eau pluviale et d'eau usée du chemin des Blessonniers ont débuté. Ils impliquent une fermeture temporaire de ce chemin à la circulation, situé à Presinge-Dessus, pendant une durée approximative de trois mois. Toutefois, une déviation est installée. D'avance, nous remercions les riverains pour leur compréhension.

**Hameau de La Louvière**

Les SIG entreprennent des travaux de suppression de la station d'épuration (STEP Louvière) au hameau de La Louvière. Les nouveaux raccordements seront dirigés sur le réseau d'assainissement d'Annemasse Agglo.

Ces travaux ont commencé en avril 2024 pour une durée de 7 mois environ.



### Festival Théâtre en Campagne

Troisième édition - 7, 8 et 9 juin 2024

3 jours de fêtes et de découvertes

10 spectacles

2 animations

1 initiation au théâtre

1 atelier de découverte des métiers du théâtre

Nous avons hâte de vivre avec vous cette édition colorée et acrobatique.

Il y en a pour tout le monde, petits et grands, venez partager un moment de magie et de détente.

Retrouvez le programme et toutes les informations sur notre site internet.

[www.theatrecampagne.ch](http://www.theatrecampagne.ch)

Suivez-nous aussi sur instagram et facebook

@theatrecampagne

Affiche : Illustration Magdi Shalaby

Graphisme Christophe Delesques



### Entr'Ainés

Programme 1<sup>er</sup> semestre et été 2024

- Mercredi 1<sup>er</sup> mai, 14h30 : Jussy. Retour par les bois.
- Mercredi 5 juin, 10h : restaurant à définir, accompagné d'une petite marche.
- Mercredi 3 juillet, 10h : téléphérique du Salève, marche, restaurant
- Mercredi 7 août, 10h : pique-nique
- Mercredi 4 septembre, 14h30 : marche jusqu'à Puplinge.

Ce programme peut être modifié en fonction de la météo.

Ce sont des marches faciles, parfois des découvertes, et le plaisir de se retrouver. Le bon déroulement de ces marches est assuré, mais la responsabilité en cas de problème revient aux marcheurs. Les rendez-vous sont à la salle communale.

Inscriptions et renseignements auprès de Mme I. Schierz au 022.759.16.26 ou [i.schierz@bluewin.ch](mailto:i.schierz@bluewin.ch)

### Amicale 1243

Grillades Party

En prélude à l'arrivée de l'été, l'Amicale organise une soirée grillades le **samedi 15 juin**.

### Cinéma Open Air - 2<sup>ème</sup> édition

Pour toute la famille, une projection d'un film tout public aura lieu sous les étoiles le **samedi 3 août** devant la salle communale au coucher du soleil. Gratuit. Popcorn offert.

### Mobilitri 2024 - Déchets encombrants et spéciaux

Prochains passages des camions Mobilitri à Presinge les :

**22 et 23 mai, 5 et 6 juin, 3 et 4 juillet, 14 et 15 août, 11 et 12 septembre.**

### Bibliobus 2024

Le bibliobus sera présent devant la Mairie, de 10h30 à 12h30, les **8 mai, 5 juin, 3 juillet, 28 août et 25 septembre**.

## Presinge'Art – 5<sup>ème</sup> exposition

La commune, et plus particulièrement la commission Culture & Manifestations, souhaite organiser une nouvelle exposition Presinge'Art en regroupant les artistes et artisans. Cet événement aura lieu les **8, 9 et 10 novembre 2024**.

Si vous êtes domiciliés sur la commune et êtes intéressés à participer à cet événement en exposant vos oeuvres, vous pouvez vous inscrire par mail ou par téléphone au secrétariat de la mairie, jusqu'au 15 juin.

022 759 12 52 – [info@presinge.ch](mailto:info@presinge.ch)



**Lancement du « Panel des Seniors »**

Le « Panel des Seniors » vise à recueillir en ligne les avis, souhaits, opinions, critiques ou suggestions des personnes en âge AVS du canton de Genève. Le site internet dédié à cette enquête ([www.seniors-ge.ch](http://www.seniors-ge.ch)) est opérationnel depuis le 22 avril 2024.

Seniors,  
vous  
avez la  
parole !

 Rejoignez-nous sur  
[www.seniors-ge.ch](http://www.seniors-ge.ch)






**MAIRIE DE PRESINGE**

116 route de Presinge  
1243 PRESINGE  
Tél : 022 759 12 52  
E-mail : [info@presinge.ch](mailto:info@presinge.ch)  
Site : [www.presinge.ch](http://www.presinge.ch)

**HORAIRE D'OUVERTURE**  
Mardi : de 8h à 10h  
Mercredi : de 10h à 12h30  
Jeudi : de 16h30 à 18h  
Vendredi : de 10h à 11h30  
Ou sur rendez-vous

**Pendant les vacances d'été,  
le guichet pour le  
public sera fermé :  
le vendredi 2 août et les  
mercredis 7 et 14 août**

RÉCAPITULÉ DES MANIFESTATIONS

<b>1<sup>ER</sup> MAI :</b>	<b>MARCHE DES ENTR'ÂINÉS</b>
<b>5 MAI :</b>	<b>GENERALI GENÈVE MARATHON</b>
<b>5 JUIN :</b>	<b>ENTR'ÂINÉS, SORTIE AU RESTAURANT</b>
<b>7, 8 ET 9 JUIN :</b>	<b>FESTIVAL THÉÂTRE EN CAMPAGNE</b>
<b>15 JUIN :</b>	<b>SOIRÉE GRILLADES- AMICALE 1243</b>
<b>29 JUIN :</b>	<b>PROMOTIONS À GY DES ÉCOLES DE PRESINGE ET GY</b>
<b>3 JUILLET :</b>	<b>MARCHE DES ENTR'ÂINÉS</b>
<b>1<sup>ER</sup> AOÛT :</b>	<b>FÊTE NATIONALE</b>
<b>3 AOÛT :</b>	<b>CINÉMA OPEN AIR</b>
<b>7 AOÛT :</b>	<b>ENTR'ÂINÉS, PIQUE-NIQUE</b>
<b>29 AOÛT :</b>	<b>ASSEMBLÉE COMMUNALE</b>
<b>4 SEPTEMBRE :</b>	<b>MARCHE DES ENTR'ÂINÉS</b>
<b>10 SEPTEMBRE :</b>	<b>SORTIE DES ÂINÉS</b>



Mise en page : Expression créative  
Crédits photos : Jean-Charles Rochat & commune de Presinge  
Impression : Imprimerie du Moleson SA